

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Restos du Coeur- Sion

(tenue par voie de consultation en 2021)

En raison des restrictions sanitaires, l'AG de l'association des Restos du Coeur - Sion, n'a pas pu se tenir en présentiel. Elle a été remplacée par une consultation portant notamment sur les objets devant statutairement figurer à l'ordre du jour. Une communication remplaçant l'habituelle convocation a été adressée aux membres, c.à.d. à toutes les personnes ayant versé au moins l'équivalent de la cotisation annuelle. Les comptes de l'exercice 2020 ainsi qu'un rapport d'activité figurent sur le site (www.restosducoeur-sion.ch) afin que tous les intéressés puissent en prendre connaissance.

Afin de tenir nos sympathisants au courant des activités, 1'133 lettres ont été adressées et 61 réponses sont revenues en retour.

Les divers points soumis au vote des membres ont été acceptés sans opposition ni remarque. Cela concerne en particulier :

- l'approbation du procès-verbal de l'AG 2020 (figurant sur le site),
- le rapport d'activité du comité pour l'exercice 2020 (figurant sur le site),
- l'approbation des comptes 2020 et du rapport des vérificateurs de compte (figurant sur le site),
- la décharge donnée au comité,
- les démissions d'Augustin Michaud, président depuis plus de 10 ans, et des membres Zaina Domon et Jo Pitteloud ont été acceptées avec remerciements pour les services rendus. Ces personnes sont remplacées par Magali Charvet, Délèze Jean-Luc et Dessimoz Grégoire, nouvellement élues. Fabienne Délèze Constantin assume le poste de secrétaire et Henri Kuchler la présidence.

Les contributions demeurent inchangées (35 fr pour la cotisation et 150 fr pour le parrainage).

Sion, avril 2021 Le comité